

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles sera adjugé à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Nîmes, siégeant au Palais de justice de ladite ville, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur, et en un lot.

Au jour et heure qui seront ultérieurement fixés, la vente sur saisie immobilière portant sur :

I – Dans un ensemble immobilier situé à LE GRAU DU ROI (Gard) 30240 7 rue Gabriel Péri dénommé « Résidence du Pêcheur »

Cet ensemble immobilier est cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
BL	41	7 rue Gabriel Péri	00ha 09a 47ca

Total surface : 00ha 09a 47ca

Désignation des BIENS :

Lot numéro vingt et un (21) :

Soit un appartement de type P2 sis au premier étage composé d'un séjour, avec loggia, une cuisine incorporée, une chambre, un WC, une salle de bains et une cabine

Et les vingt sept/millièmes (27/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier ci-dessus a fait l'objet d'un état descriptif de division et d'un règlement de copropriété établis suivant acte reçu par Maître AVEZOU notaire associé au GRAU DU ROI le 29 novembre 1990 publié à la conservation des hypothèques de NIMES le 6 décembre 1990 Volume 1990P numéro 12687.

Tel et ainsi que l'objet des présentes existe, s'étend, se poursuit et comporte actuellement avec aisances, dépendances, immeuble par destination sans aucune exception ni réserve sauf à tenir compte de ce qui peut être, le cas échéant, indiqué au présent acte.

Sur la mise à prix de 42 000 €

Saisie à l'encontre de :

Monsieur **BARDY Philippe Daniel Gilles**
né le 30 mai 1972 à ST ETIENNE
RESIDENCE LE PECHEUR / APPT 21 / 1ER /
7 RUE GABRIEL PERI
30240 LE GRAU DU ROI

Célibataire,

Aux requête, poursuites et diligences de :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme à conseil d'administration, au capital de 124 821 620 Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 379 502 644 dont le siège social est situé 26-28 Rue de Madrid à PARIS (75384) cedex 08, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège social

Venant aux droits, suite à absorption de sa Société fille, le Crédit Immobilier de France Méditerranée

Venant aux droits suite à la fusion par absorption du Crédit Immobilier de France Méditerranée par le Crédit Immobilier de France Sud, la dissolution de ladite société, et la nouvelle dénomination commune : Crédit Immobilier de France Méditerranée en date du 15 décembre 2009.

Ayant pour avocat, Maître Christine BANULS membre de **la SELARL CHABANNES RECHE BANULS** avocats au Barreau de Nîmes, demeurant 41 rue roussy 30000 Nîmes – lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilières et leurs suites.

ENONCIATIONS PRELIMINAIRES :

EN VERTU :

D'Une grosse notariée dûment revêtue de la formule exécutoire établie Maître en date du 28 décembre 2006 par Maître Bernard VULIN, notaire associé de la SCP "Bernard VULIN, Philippe DA SILVA, Patrick COTTIER, Olivier BERTRAND et Christophe TEYSSIER, notaires associés" titulaire d'un office notarial à SAINT JUST - SAINT RAMBERT (Loire), 1 Place de la République, contenant PRET.

Le poursuivant susnommé et domicilié à suivant acte de la SCP PELERIAUX GISCLARD BADAROUX-PELERIAUX, huissiers de justice à Nîmes, 1 rue St Marc, fait signifier un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 11.08.2022.

A

Monsieur **BARDY Philippe Daniel Gilles**
né le 30 mai 1972 à ST ETIENNE
RESIDENCE LE PECHEUR / APPT 21 / 1ER /
7 RUE GABRIEL PERI
30240 LE GRAU DU ROI

Célibataire,

D'avoir immédiatement à payer au requérant à l'acte, entre les mains de l'huissier de justice, ayant charge de recevoir ou encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus dénommé et domicilié.

La somme de :

Décompte des sommes dues M BARDY PHILIPPE Prêt N° 300008000056627 Arrêté au 05/10/20 Actualisé au 28/02/22	
Prêt N° 300008000056627	
Capital restant dû au 05/10/20	107 129,46 €
Solde débiteur au 05/10/20	4 501,84 €
Indemnité d'exigibilité 7 %	7 499,06 €
Frais de procédure à parfaire selon mémoire	1 861,78 €
Intérêts de retard échus du 06/10/20 au 28/02/22 <i>au taux du prêt, soit 2,90 %</i>	4 349,46 €
Intérêts de retard à échoir à partir du <i>au taux du prêt, soit</i>	MÉMOIRE
A déduire l'encaissement du 03/12/20 (déblocage fonds CAV)	41 441,00 €
A déduire l'encaissement du 29/10/21 (fonds nous revenant sur vente du bien de ST DENIS)	43 784,20 €
Total outre mémoire au 28/02/22	40 116,40 €

Outre tous frais conséquents faits ou à faire, susceptibles d'être avancés par le prêteur pour le recouvrement de sa créance et la conservation de son gage.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

La partie saisie n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été déposé aux fins de publications au service de la publicité foncière Nîmes 1, le 22.09.2022, 3004 P01 2022 D N° 42352 volume 2022 S N°007, qui a donné lieu à une notification de cause de rejet partiel le 23.09.2022 en ce qu'il portait sur le lot n°60 déjà vendu, décision de rejet confirmée par notification du 27.10.2022 sous la référence 3004P01 2022/2568 et devenu définitif le 17.11.2022, dès lors la saisie ne porte plus que sur le lot n°21.

L'assignation à comparaître aux débiteur et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du

JEUDI 12 JANVIER 2023 à 10h30.

DESIGNATION :

Telle qu'elle résulte des énonciations du commandement valant saisie immobilière et sus-énoncées.

I – Dans un ensemble immobilier situé à LE GRAU DU ROI (Gard) 30240 7 rue Gabriel Péri dénommé « Résidence du Pêcheur »

Cet ensemble immobilier est cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
BL	41	7 rue Gabriel Péri	00ha 09a 47ca

Total surface : 00ha 09a 47ca

Désignation des BIENS :

Lot numéro vingt et un (21) :

Soit un appartement de type P2 sis au premier étage composé d'un séjour, avec loggia, une cuisine incorporée, une chambre, un WC, une salle de bains et une cabine

Et les vingt sept/millièmes (27/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier ci-dessus a fait l'objet d'un état descriptif de division et d'un règlement de copropriété établis suivant acte reçu par Maître AVEZOU notaire associé au GRAU DU ROI le 29 novembre 1990 publié à la conservation des hypothèques de NIMES le 6 décembre 1990 Volume 1990P numéro 12687.

Il est en outre annexé le procès-verbal descriptif de la SCP PELERIAUX BADAROUX GISCLARD en date du 22.09.2022 et les diagnostics techniques en date du 03.10.2022.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Lesdits biens vous appartenant suivant acte de vente reçu par Maître BASTIDE, notaire au Grau du Roi le 29.07.2005, dont une copie authentique a été publiée au Premier bureau des Hypothèques de NIMES le 08.08.2005 sous les références d'enlissement 3004P01 2005P9776,

Tous les renseignements relatifs à l'origine de propriété sont donnés sans aucune garantie et sans que la partie poursuivante, ou l'Avocat poursuivant, ne puisse en aucune façon être inquiété.

En outre la vente aura lieu aux conditions, charges et clauses suivantes :